

Dialogue national sur la politique culturelle (DCN) ; Programme de travail de la période 2016 à 2020 avec jalons 2017/2018

I. Thèmes avec groupe de travail DCN

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
1. Promotion de la littérature*	<p>Le groupe de travail « Soutien à la littérature » a été créé suite à la publication en 2013 du rapport <i>Panorama 2011 (Promotion de la littérature en Suisse. Mesures des pouvoirs publics)</i>. Il a pour but d'optimiser la coordination entre Villes, cantons et Confédération, et propose des mesures pour évaluer et pallier les lacunes de la promotion de la littérature.</p> <p>Le groupe de travail <u>Sujet 1 (Coordination)</u> accompagne et priorise les mesures de coordination nationales conformément au rapport d'état d'automne 2015 et examine les mesures à mettre en oeuvre (traduction, soutien des maisons d'édition, etc.) ;</p> <p><u>Sujet 2 (Best Practices)</u> recueille les <i>best practices</i> et formule des recommandations à l'attention des services d'encouragement conformément au rapport d'état d'automne 2015 ;</p> <p><u>Sujet 3 (Nouvelles mesures)</u> identifie et présente les nouvelles mesures mises en oeuvre les pouvoirs publics.</p>	<p><u>Sujet 1 (Coordination)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le GT transmet aux instances de l'encouragement (cantonales et communales) les recommandations prioritaires assorties d'exemples de mise en oeuvre des mesures de coordination nationales (printemps 2017). - Les instances de l'encouragement ont jusqu'au printemps 2018 pour annoncer au GT si et comment les mesures de coordination sont mises en oeuvre. - Le GT a jusqu'à l'automne 2018 pour faire rapport sur les mesures mises en oeuvre par la Confédération (traduction, promotion des maisons d'édition). <p><u>Sujet 2 (Best Practices)</u> Regrouper les recommandations de « Best Practices » et les communiquer aux instances de l'encouragement (printemps 2018).</p> <p><u>Sujet 3 (Nouvelles mesures)</u> Saisir et présenter de manière adéquate les nouvelles mesures mises en oeuvre par les pouvoirs publics (automne 2017).</p>	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération</u> : Andreas Moos (PH) Danielle Nanchen (OFC)</p> <p><u>Cantons</u> : Aline Delacrétaz (Genève) Franz-Xaver Risi (Schwytz)</p> <p><u>Villes</u> : Jeannette Voirol (Bâle) Marie Neumann (Vevey)</p>

* = Thème prioritaire des instances politiques du DCN

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
<p>2. Participation culturelle*</p>	<p>Le groupe de travail « Participation culturelle » des experts du Dialogue culturel national a été constitué en 2014. Sa tâche a consisté de 2014 à 2015 à discuter des mesures existantes d'encouragement de la participation culturelle et à les documenter et à développer une stratégie pour les renforcer. L'association Médiation culturelle suisse (MCS) a fait un état des lieux des mesures et des <i>best practices</i> en matière de renforcement de la participation culturelle en Suisse. Cet état des lieux doit servir de base au développement d'une stratégie d'encouragement coordonné et év. coopératif de la participation culturelle pour la période 2016 à 2020.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Été 2017: accompagner et évaluer le colloque Participation culturelle. - Fin 2017: accompagner et enrichir le débat autour de la politique culturelle grâce au sujet de la participation culturelle, voir s'il est judicieux de sortir une publication sur le sujet (à partir du colloque). - Fin 2018: monitoring et discussion des leçons à tirer de la mise en œuvre du nouvel article visant à renforcer la participation culturelle (art. 9a LEC). - Fin 2018: développement d'une stratégie de renforcement coordonné de la participation culturelle en Suisse par l'intégration des acteurs intéressés et concernés (y compris réflexion sur les critères d'encouragement, partage des rôles et échange sur les «Best Practices»). 	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération</u> :</p> <p>David Vitali (OFC) Murielle Perritaz (Pro Helvetia)</p> <p><u>Cantons</u> :</p> <p>Hans-Ulrich Glarner (Berne) Philippe Trinchan (Fribourg)</p> <p><u>Villes</u> :</p> <p>Peter Haerle (Zurich) Marianne Flubacher (Thoune)</p>

* = Thème prioritaire des instances politiques du DCN

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
3. Politique des musées*	<p><u>Soutien de l'OFC aux musées et collections de tiers :</u> Entrée en vigueur et mise en œuvre du nouveau régime d'encouragement relatif aux contributions d'exploitation allouées aux institutions de tiers.</p> <p><u>Collaboration dans le domaine des recherches de provenance de l'art spolié :</u> Comme indiqué dans le message culture 2016 à 2020, il reste du travail à faire dans le domaine des recherches de provenance des musées et collections de tiers. L'OFC prévoit de soutenir financièrement dès 2016 la publication des résultats des recherches de provenance des musées et collections de tiers.</p> <p><u>Collaboration sur d'autres thèmes :</u> Propositions de thèmes et jalons à définir pour suivre ceux de 2016.</p>	<p><u>Soutien apporté par l'OFC aux musées et aux collections de tiers :</u> Sous-projet achevé.</p> <p><u>Collaboration dans le domaine des recherches de provenance des œuvres confisquées par les nazis :</u> discussion des résultats du premier soutien au projet art spolié: printemps 2018.</p> <p><u>Collaboration concernant d'autres sujets :</u> Retenir des propositions de sujets et établir les jalons jusqu'en 2020: automne 2018.</p>	<p><u>Soutien de l'OFC aux musées et collections de tiers et collaborations sur d'autres thèmes :</u> Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN : <u>Confédération :</u> Benno Widmer (OFC) Andi Spillmann (MNS) <u>Cantons :</u> Stefan Zollinger (Nidwald) Jacques Cordonier (Valais) <u>Villes :</u> Nicole Kurmann (Winterthour) Carine Bachmann (Genève)</p> <p><u>Collaboration dans le domaine des recherches de provenance de l'art spolié :</u> Actuel groupe de travail « Art spolié » (avec représentants de la Confédération, des cantons, des Villes et des associations de musées) comme organe consultatif pour les contributions de l'OFC à des projets.</p>

* = Thème prioritaire des instances politiques du DCN (contributions aux institutions de tiers)

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
<p>4. Patrimoine culturel et monuments historiques</p>	<p>Le groupe de travail « Patrimoine culturel et monuments historiques » traitera de thèmes interdisciplinaires qui touchent tous les échelons de l'Etat et demandent une coordination active :</p> <p><u>Protection fédérale de monuments historiques :</u> Clarification de questions de droit public relatives à la protection fédérale de monuments historiques et définition d'une procédure de mise en œuvre de la protection fédérale pour les modifications architecturales prévues sur les objets classés. Lead : OFC</p> <p><u>Statistiques Patrimoine et archéologie :</u> Etablissement de statistiques sur le patrimoine/l'archéologie suisses par l'OFS. Lead : cantons</p> <p><u>Densification et développement du tissu bâti :</u> Positionnement politique du thème de la densification et du développement intérieur du tissu bâti en dialogue avec les monuments historiques et l'archéologie. <i>Lead : [ouvert].</i></p>	<p><u>Protection fédérale pour les sites construits :</u> Fin 2017: les propositions concernant la procédure sont sur la table.</p> <p>1^{er} trimestre 2018: les propositions de procédure sont en consultation auprès des cantons.</p> <p>Fin 2018: la nouvelle réglementation est opérationnelle.</p> <p><u>Statistiques Patrimoine et archéologie :</u> Avril 2017: fin de l'examen de la méthode et des contenus de l'enquête-pilote.</p> <p>Fin 2017: les documents de l'OFS sont établis et passent dans la production statistique ordinaire.</p> <p>Début 2018: première enquête ordinaire.</p> <p>Automne 2018: Publication des résultats (OFS-OFC pour année du patrimoine culturel européen, ECHY 2018).</p>	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN : <u>Confédération :</u> Oliver Martin (OFC) <u>Cantons :</u> Barbara Gabrielli (Grisons) Fritz Rigendinger (Glaris) <u>Villes :</u> Philippe Beuchat (Genève) <u>Expertes et experts :</u> Présidents de la CCMH et de l'ASAC</p>

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
5. Collaboration dans le domaine des bibliothèques	<p>Renforcement de la coordination des bibliothèques dans les domaines suivants :</p> <p><u>Portail de mémoire</u> : Amélioration de l'accès en ligne de la population aux bibliothèques, musées et archives des partenaires.</p> <p><u>Promotion de la lecture</u> : La Confédération, les cantons, les Villes et les communes coordonnent mieux les projets actuels des bibliothèques dans le domaine de la promotion de la lecture et intensifient à l'avenir les activités des bibliothèques en la matière.</p>	<p><u>Portail de mémoire (à partir de 2018)</u> : A définir en 2017.</p> <p><u>Promotion de la lecture</u> : Définition des champs d'action et premières mesures de mise en œuvre (p.ex. colloque).</p>	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN : <u>Confédération</u> : Stéphanie Cattaneo (OFC) N. N. (SEFRI) <u>Cantons</u> : Katrin Meier (Saint-Gall) Thomas Pauli (Argovie) <u>Villes</u> : Marie-Aude Python (Genève) Caroline Morand (Coire) <u>Communes</u> : Christine Gertsch-Minder (Derendingen) <u>Experts possibles</u> : - Représentant de la Conférence des bibliothèques cantonales - Représentant de la Conférence des bibliothèques universitaires suisses - Représentant de la Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA)</p>

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2017 à 2018</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
6. Promotion de la danse (dès 2017. Limité provisoirement à 2018)	<p>Le groupe de travail « Promotion de la danse » s'appuie sur ce qui a été fait dans le cadre du Projet Danse (2002-2006) et dans les années suivantes pour améliorer la coordination en la matière et poursuit les travaux sur cette base.</p> <p>Le groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - établit d'ici à fin 2017 un Panorama Danse (état des lieux de la promotion publique et des structures dans le domaine de la danse contemporaine); - examine après évaluation du Panorama Danse les mesures qui pourraient être prises pour consolider et optimiser la coordination de la promotion de la danse à l'échelle nationale et identifie des priorités à tous les niveaux. - procède à une évaluation matérielle du modèle de promotion coordonnée de la danse qui servira d'exemple pratique pour les initiatives de promotion coordonnée aux trois échelons. 	<p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe de travail - Etablissement d'un bilan des travaux de la conférence permanente danse depuis sa création en 2007 (pour DCN d'automne 2017) - Début des travaux sur un « Panorama Danse » (avec rapport sur l'état des travaux et planification pour DCN d'automne 2017) <p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuation des travaux sur le « Panorama Danse », sur la base de la planification d'automne 2017. 	<p>Le groupe de travail DCN (gras=lead) publie des rapports d'état périodiques et formule des propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération:</u> Felizitas Ammann (PH) Claudia Rosiny (OFC)</p> <p><u>Cantons:</u> NN (Romandie) Martha Monstein (ct. Thurgovie)</p> <p><u>Villes:</u> NN (représentation 1) NN (représentation 2)</p>

Thème	Objectifs de la période 2017 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
<p>7. Sécurité sociale des acteurs culturels (nouveau dès 2017)</p>	<p>Quand ils allouent des aides financières à un acteur culturel (p.ex. des prix ou des contributions à des œuvres), l'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia versent, depuis le 1^{er} janvier 2013, 12% à la caisse de pension ou au pilier 3a de cette personne. Ces 12% sont financés chacun pour moitié par l'acteur culturel et par l'Office fédéral de la culture ou Pro Helvetia.</p> <p>En automne 2016, la Conférence des villes en matière culturelle CVC et la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles CDAC ont publié des recommandations et un papier de discussion qui se guide sur la solution fédérale, même s'il s'en écarte sur plusieurs points.</p> <p>Le groupe de travail Sécurité sociale des acteurs culturels va, d'ici la fin de 2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre sur pied un monitoring de la mise en œuvre de la réglementation fédérale et des recommandations de la CVC/CDAC; - faire auprès de tous les partenaires un relevé des contributions financières effectivement versées sur la base des mesures de sécurité sociale; - entretenir des échanges d'expériences et élaborer des exemples de best practice. 	<p><u>2017</u> :</p> <p>Constitution du groupe de travail.</p> <p><u>2018</u> :</p> <p>Exposé des variantes de mise en œuvre de la Confédération, des cantons et des villes.</p>	<p>Groupe de travail du DCN (en gras=lead) publie régulièrement des rapports d'état et formule des propositions au DCN.</p> <p><u>Confédération</u>:</p> <p>Daniel Zimmermann (OFC) Andreas Moos (Pro Helvetia)</p> <p><u>Cantons</u>:</p> <p>Stefan Sägesser (cant. Lucerne) Esther Roth (cant. Bâle-Campagne)</p> <p><u>Villes</u>:</p> <p>Veronica Schaller (Berne) NN (représentation supplémentaire)</p> <p><u>Communes</u>:</p> <p>Rudolf Grüninger (Comité ACS)</p>

II. Thèmes sans groupe de travail DCN¹

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
1. Présence culturelle à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Information réciproque sur les projets relatifs à la présence culturelle à l'étranger ; - Information de la Confédération sur les négociations relatives à MEDIA et Culture 2014 ; - Etablissement d'un panorama des activités à l'étranger de tous les partenaires. 	<u>Panorama des activités à l'étranger :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Été 2017: les conditions générales sont définies. - Fin 2017: l'enquête a eu lieu. - Mi-2018: les résultats de l'enquête sont sur la table, les grandes lignes du panorama sont tracées. 	Sans groupe de travail DCN fixe (Lead : OFC). Information et propositions au DCN au besoin.
2. Bases	Information réciproque sur : <ul style="list-style-type: none"> - le crowdfunding ; - la collaboration entre pouvoirs publics et mécènes privés ; - les effets du franc fort. Elaboration de bases sur : <ul style="list-style-type: none"> - les statistiques de la culture ; - les permis de travail des artistes de pays tiers. 	<u>Statistiques de la culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Été 2017: remaniement du plan comptable MCH2 qui servira de base aux statistiques de financement de la culture : monitoring et communication concernant les comptes de la culture par le Conseil suisse de présentation des comptes publics. - Fin 2017: amélioration de la fourniture des données des villes, des cantons et de la Confédération sur leurs dépenses culturelles: communication, sensibilisation, projets pilote et monitoring. 	Le groupe de travail OFS sur les statistiques de la culture demeure. Information et propositions au DCN au besoin.

¹ Les thèmes du chapitre I du programme de travail sont traités au fur et à mesure par les groupes de travail constitués à cet effet. Les rapports et les éventuelles propositions sont présentés à chaque séance du Dialogue culturel national. Vu la régularité avec laquelle ils sont traités au Dialogue culturel national, les thèmes du chapitre I sont au centre du programme de travail. Toutefois, les thèmes du chapitre II peuvent aussi, du moins temporairement, avoir une grande importance politique. Mais à la différence des thèmes du chapitre I, le Dialogue culturel national n'en traite que sur demande d'un des partenaires et non régulièrement.

		<p>- Fin 2018: accompagnement de la préparation de la partie culture de l'enquête thématique de l'OFS « Religion, langue culture 2019 ».</p> <p><u>Permis de travail des artistes de pays tiers :</u> Enquête sur la pratique actuelle, exposé des difficultés et revue des possibilités d'optimisation.</p>	
--	--	--	--

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
<p>3. Patrimoine culturel immatériel / traditions vivantes</p>	<p>La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel prévoit la création d'un inventaire national du patrimoine culturel immatériel et son remaniement périodique. Tous les six ans, les Etats parties remettent un rapport sur la mise en œuvre de la Convention (rapport).</p> <p>La Confédération et les cantons ont publié un premier inventaire en 2012 (Liste des traditions vivantes en Suisse) après environ deux ans de travaux. Le premier rapport a été remis en 2014. L'Office fédéral de la culture a commencé la planification du premier remaniement de la liste. Sa publication est prévue pour 2017/2018.</p> <p>A l'automne 2014, le Conseil fédéral a adopté une liste de huit traditions (tirées de la liste des traditions vivantes) qui seront proposées pour inscription sur les listes de l'UNESCO. Les candidatures seront préparées et proposées de manière échelonnée au cours des prochaines années. Les candidatures sont préparées en accord avec les cantons/communes concernés.</p>	<p><u>Candidature UNESCO :</u> 31 mars 2017: dépôt d'une troisième candidature suisse au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.</p> <p><u>Remaniement de la liste des traditions vivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2017: proposition de la coordination de la HELU à l'intention du groupe de pilotage concernant la sélection de nouvelles entrées et les modifications. - Février et mars 2017: séances du groupe de pilotage: choix des nouvelles entrées et définition des modifications qui seront présentées aux cantons sous forme de recommandations. - 31 juillet 2017: délai pour le dépôt des dossiers nouveaux et des dossiers remaniés et des portraits des cantons. - 31 octobre: feedback sur les dossiers rédigés par la coordination de la HELU. - Mars 2018: publication de la LISTE actualisée. 	<p>Groupe de pilotage actuel externe au DCN (avec représentants de la Confédération, des cantons et des Villes).</p> <p>Information et propositions au DCN au besoin.</p>

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2017/2018</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
4. Gens du voyage	<p>En réponse à diverses interpellations et motions parlementaires (Ip. Estermann [14.32.48] et Ip. Leuenberger-Genève [14.3313]), Mo. Trede [14.3343] et Mo. Semadeni [14.3370]), le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à élaborer des mesures concrètes permettant aux gens du voyage de mener la vie qui correspond à leur culture. A cette fin, il a constitué en automne 2014 un groupe de travail placé sous la direction du DFI.</p> <p>Ce groupe de travail a pour mission de développer, en collaboration avec toutes les parties intéressées, un plan d'action qui permettra d'améliorer de façon significative les conditions dans les domaines de l'habitat (aires de séjour et de transit), de la formation, de la sécurité sociale, de la culture et de la sensibilisation des populations sédentaires. Le groupe de travail remettra au DFI d'ici mi-2016 un plan d'action et une proposition pour l'examen effectif de la mise en œuvre du plan d'action d'ici fin 2017.</p>	<p>1er semestre 2017 : consultation avec les conférences intercantionales concernées : Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)</p> <p>2^e semestre 2017: finalisation du plan d'action.</p> <p>2018 : suivi de la mise en œuvre.</p>	<p>Groupe de travail actuel externe au DCN (avec représentants des offices fédéraux concernés, des cantons, des Villes et des communes et des organisations concernées). Information et propositions au DCN au besoin.</p>

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2017/2018	Compétence/mode de travail
5. Design / médias interactifs	<p><u>Coordination des instruments actuels :</u> Mise en place d'un encouragement coordonné du design et des médias numériques interactifs depuis l'entrée dans la vie professionnelle jusqu'à l'établissement sur le marché (« culture et économie »).</p> <p><u>Mesures de Pro Helvetia en matière d'économie de la culture :</u> Les mesures de Pro Helvetia prévues dans le Message culture 2016 à 2020 en matière d'économie de la culture sont évaluées et des recommandations de <i>best practices</i> élaborées à l'attention des partenaires étatiques.</p>	<p>2017 : les priorités sont rendues publiques. Les partenaires stratégiques s'engagent formellement. Le contact avec l'industrie et les écoles est intensifié. Les instruments de mise au concours et de promotion sont mis au point. Les premiers projets bénéficiant d'un soutien sont prêts à entrer sur le marché en Suisse et à l'étranger.</p> <p>2018 : évaluation, premières adaptations, extensions.</p>	<p>Sans groupe de travail DCN fixe (Lead Pro Helvetia). Information et propositions au DCN au besoin.</p>